

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 04 Initiation à la pédagogie			
Code	PEIM1B04PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Campus Mons Céline DOCHY (dochyc@helha.be) Marie-Eve DEMEURE (demeureme@helha.be) HELHa Gosselies Kim LARSILLE (kim.larsille@helha.be) Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut ()		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE se propose d'amener les étudiants à s'approprier les concepts clés de la pédagogie et à utiliser le vocabulaire propre au métier.

Elle amène aussi les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la pédagogie.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B04PPA	Pédagogie générale	30 h / 3 C
PEIM1B04PPB	Psychologie des apprentissages	30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B04PPA	Pédagogie générale	30
PEIM1B04PPB	Psychologie des apprentissages	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pédagogie générale			
Code	12_PEIM1B04PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Kim LARSILLE (kim.larsille@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA permet à l'étudiant de découvrir la pédagogie à travers différents courants pédagogiques, références théoriques et outils méthodologiques, d'apporter une réflexion critique par rapport à sa future pratique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles liés à la discipline.

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant analyse différentes situations en mettant en lien avec les concepts étudiés.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Le cadre de référence : introduction, qu'est-ce que la pédagogie ?
2. Quelques textes légaux : compétences, socles, missions...
3. Quelques outils méthodologiques, concepts
4. Les grands pédagogues

Démarches d'apprentissage

Les séances de cours prendront la forme d'exposés théoriques avec illustration par des exemples concrets, des exercices, des extraits de textes, des témoignages. Certaines séances de cours seront accompagnées d'un support visuel sur Power Point.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, powerpoint, documents divers seront disponibles sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un examen de connaissances aura lieu durant la session de juin.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement, même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note égale à l'AA en échec, pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera la ou les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie des apprentissages			
Code	12_PEIM1B04PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours permettra à l'étudiant d'acquérir quelques notions de base en psychologie, notamment sur les principaux processus mentaux (intelligence, mémoire, ...) en jeu dans l'apprentissage. Les troubles de l'apprentissage seront également abordés.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la psychologie et de la pédagogie.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Chap. 1. Le cerveau et la mémoire

Chap. 2. L'intelligence

Chap. 3. Introduction aux différents troubles de l'apprentissage - Focus sur la dyslexie

Chap. 4. La motivation scolaire

Démarches d'apprentissage

Les séances de cours prendront la forme d'exposés théoriques avec illustration de la théorie par des exemples concrets, des exercices, des extraits de textes, des témoignages et des vidéos. Certaines séances de cours seront accompagnées d'un support visuel sur PowerPoint.

Pour préparer certaines séances, des lectures devront être effectuées par les étudiants.

Dispositifs d'aide à la réussite

Communication, dès la première séance de cours, des attentes et exigences.

Mise à disposition de notes de cours + ressources complémentaires sur la plateforme.

Sources et références

- Bourgeois, E., & Chapelle, G. (2011). *Apprendre et faire apprendre*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Petiniot, M.-J. (2012). *Accompagner l'enfant atteint de troubles de l'apprentissage*. Lyon: Chronique Sociale.
- Toscani, P. (2013). *Les neurosciences au cœur de la classe*. Lyon: Chronique Sociale.
- Houdé, O. & al. (2016). *Connaître son cerveau pour mieux apprendre* dans *Cerveau et Psycho*, 81, Paris.
- Lieury, A., & Fenouillet, F. (2013). *Motivation et réussite scolaire*. Paris : Dunod.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus reprenant les textes de référence.

Supports PWT disponibles sur la plateforme.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Interrogation écrite pendant le premier quadrimestre (Date fixée le 12 décembre).

Épreuve certificative pendant la session de juin sous la forme d'un examen écrit contenant des questions ouvertes et/ou fermées.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement, même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note égale à l'AA en échec, pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera la ou les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	25				
Période d'évaluation			Exe	75	Exe	100

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).